

5 LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS

Les 6 et 13 décembre vont se dérouler les élections régionales

6 21^{EME} FORUM DES ASSOCIATIONS

Rencontres, partages et démonstrations étaient au rendez-vous

16 EXPOSITION LATAPPY À L'ÉGLISE

7 sculptures de l'artiste auront pour écriin l'église pendant un an



AU CŒUR DE SAINT PIERRE

numéro 2

Le magazine d'informations municipales de la ville de Saint-Pierre-du-Mont



ÉDUCATION

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE SCOLAIRE

Les élèves saint-pierrois sont concernés

Trimestriel - Octobre 2015



ÉDITO

Après un été ensoleillé, l'automne s'est installé et la rentrée n'est plus qu'un souvenir.

Nos écoliers ont effectué leur rentrée et vous constaterez dans le dossier consacré aux affaires scolaires que l'ensemble des élus de notre territoire (le Marsan Agglomération), a décidé le transfert de cette compétence sans que le fonctionnement de nos écoles soit modifié. Ainsi, les repères pour les familles restent identiques, en respectant notre priorité : les conditions d'accueil de nos enfants. La rentrée fut sereine, donc il me reste à vous souhaiter une excellente année scolaire.

La rentrée c'est aussi notre Forum des Associations qui, une fois encore, a connu un vif succès grâce à l'implication de l'ensemble des acteurs, bénévoles des associations, services municipaux et élus.

Notre ville est une ville active et accueillante. L'accessibilité aux personnes handicapées est également une priorité, nous venons de mettre en place le planning des travaux à effectuer sur les bâtiments communaux, c'est l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad 'AP) que vous découvrirez dans un prochain numéro de votre journal municipal.

Cette fin d'année verra également en décembre les élections régionales, qui détermineront les nouveaux conseillers régionaux pour la nouvelle grande région AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU CHARENTE, il est important que chacune et chacun d'entre nous participent à ce scrutin.

Comme vous l'aurez remarqué notre couverture porte les couleurs d'Octobre Rose en signe de soutien à cette manifestation de lutte contre le cancer du sein à laquelle la ville de Saint-Pierre-du-Mont s'associe pleinement.

Bonne lecture

Joël Bonnet

Maire de Saint-Pierre-du-Mont

SOMMAIRE

DÉLIBÉRATIONS

Séance du conseil municipal

page 4

VIE CITOYENNE

La préparation des élections

page 5

VIE ASSOCIATIVE

21^e forum des associations

pages 6-7

ÉDUCATION

La compétence scolaire

pages 8-11

CULTURE

Exposition Jean-Pierre Latappy

pages 16-17

AGENDA

Événements sportifs, culturels...

page 18

DÉMOCRATIE

Expression des groupes politiques

page 19



Dossier

Le complexe du tennis

Un projet réfléchi, optimisé, polyvalent et évolutif

pages 12-15

Au Cœur de Saint Pierre - n°2

Mairie de Saint-Pierre-du-Mont

1 avenue Georges Sabde

40 280 Saint-Pierre-du-Mont

Tél. 05 58 75 31 07

mairie-saint-pierre-du-mont@wanadoo.fr

Magazine imprimé sur papier PEFC (gestion forestière durable certifiée)

Directeur de la publication : Joël Bonnet

Rédaction, édition : Sabine Darré et mairie de Saint Pierre du Mont.

Imprimeur : Lacoste-Roque, groupe sodal

Photos : Nicolas Le Lièvre, Sabine Darré, Ville de Saint Pierre du Mont, Marsan Agglomération, Fotolia

Conception : Agence Esens, 0612958792
Mont de Marsan

Dépôt légal à parution - ISSN : 2429-4225



HOMMAGE AU PONT DE BATS

Le 21 août 2015, les instances civiles et militaires se sont réunies au pont de Bats afin de commémorer l'accrochage notoire entre des résistants et une colonne allemande qui a eu lieu le 21 août 1944 et qui a marqué la libération de Mont-de-Marsan. Cette fusillade a coûté la vie à quatre résistants.



En Bref & en images

3^{eme} Dan

Philippe Testas judoka au sein du Sporting club de Saint-Pierre-du-Mont et moniteur le plus ancien du club à ce jour, vient d'obtenir son 3^{eme} Dan de Judo. Une juste récompense pour cet éducateur unanimement apprécié, technicien de grande qualité à l'implication exemplaire.



DES VISITES DANS LE PÔLE CULTUREL

Dimanche 20 septembre, à l'occasion des Journées Européennes du patrimoine, en partenariat avec le Marsan agglo, une grande chasse au trésor a été organisée dans le pôle culturel du Marsan, ainsi qu'une visite du site avec l'architecte Cécile Moga. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir les coulisses et toute l'organisation technique de cet incontournable lieu culturel.



GRANDE FÊTE AU CENTRE DE LOISIRS

C'est le jeudi 20 août qu'a eu lieu au centre de loisirs, une « méga » fête. Elle est organisée chaque année pour clôturer la période d'activité d'été, et pour permettre aux enfants, aux parents et aux animateurs de passer un temps partagé d'animations. Laurence Bourseau, directrice du centre de loisirs, indique : « Cette fête donne aux parents l'occasion de découvrir certains contenus d'activité, de les vivre avec leurs enfants et en présence des animateurs. Les enfants sont fiers de montrer à leurs parents ce qu'ils font. » 140 enfants accompagnés d'au moins un des parents ont participé. Des toboggans aquatiques, descentes en ventri-gliss, balades à poney, spectacles de marionnettes, jeux d'adresse, Slackline (sangle), jeux traditionnels en bois et la célèbre pêche aux canards étaient au menu de cet après-midi festif.

NOUVEAU LIVRE POUR GILLES KERLORC'H

L'auteur Saint-Pierrois Gilles Kerlorc'h a récemment publié le « Petit livre de la coustille ». Après avoir publié de nombreux ouvrages et articles sur l'histoire océanique et fluviale (Adour) et les trésors et leurs mystères, Gilles Kerlorc'h a choisi de consacrer ce nouvel opus aux adeptes de la coustille, une activité coutumière du rivage aquitain pratiquée par les Gascons et les Basques. Cet ouvrage regorge de « trucs et astuces » utiles aux butineurs de grève. Petit livre de la coustille, éditions Sutton.

[Http : //gilles.kerlorch.free.fr/](http://gilles.kerlorch.free.fr/)

SPORT

DES HANDBALLEURS INITIÉS

Vendredi 10 juillet le Handball Tour urbain a fait escale à Menasse. Plus de 200 enfants ont participé à cette manifestation.

LE JUDO TOUR AQUITAIN

Le Judo Tour Aquitain est passé à Saint-Pierre-du-Mont le 31 juillet. Cette opération a été lancée la saison dernière par la Ligue Aquitaine de Judo au profit des clubs aquitains. Cette manifestation de promotion vient en complément de «Judo Été». Cette journée a eu un grand succès et de nombreuses inscriptions ont été effectuées par la suite au club de judo saint-pierrois.



« Chers lecteurs,
 Vous trouverez dès à présent et régulièrement dans les prochaines éditions d'« Au coeur de Saint-Pierre », l'ordre du jour du dernier conseil municipal. L'intégralité du Procès Verbal et des délibérations est consultable sur notre site Internet www.saintpierredumont.fr. »

Jean-François Leblay,
 conseiller municipal et secrétaire de séance



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2015

L'ordre du jour du 25 juin 2015

- 1• Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 8.04.2015,
 - 2• Mise à disposition au Marsan Agglomération des biens mobiliers et immobiliers nécessaires à l'exercice de la compétence librement choisie « actions dans le domaine scolaire, périscolaire et extrascolaire ».
 - 3• Transfert du personnel nécessaire à l'exercice de la compétence « actions dans le domaine scolaire, périscolaire et extra-scolaire ».
 - 4• Exercice des compétences scolaire, périscolaire et extrascolaire et unité de production culinaire par le Marsan Agglomération - transferts des emprunts.
 - 5• Mutualisation - convention portant création d'un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme entre le Marsan Agglomération et de la commune de Saint-Pierre-du-Mont.
 - 6• Fourniture et installation d'un bloc sanitaire au Centre Ville - demandes de subventions - modification du plan de financement.
 - 7• Subvention au Comité des Fêtes de Saint-Pierre-du-Mont.
 - 8• Engagement de la Commune dans l'élaboration des Agendas d'Accessibilité Programmée,
 - 9• Avenant n° 1 à la convention pour la mise en œuvre d'une entente intercommunale réglant les modalités de financement des dépenses engagées pour la construction des ouvrages communs d'assainissement.
 - 10• Choix du scénario de valorisation de biogaz de la future station d'épuration de Jouanas.
 - 11• Acquisition pour l'euro symbolique d'une partie de la parcelle AB 234 appartenant à XL Habitat.
 - 12• Transfert d'office dans le domaine public communal de voies privées ouvertes à la circulation publique.
 - 13• Demande d'autorisation d'exploiter l'unité d'abattage de la montoise d'abattage et l'unité de préparation de viande animale de la BEVIMO.
 - 14• Délibération portant actualisation de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE).
 - 15• Modification de la durée hebdomadaire de travail d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe - de 24 heures à 27 heures.
 - 16• Modification de la durée hebdomadaire de travail d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe - de 24 heures à 28 heures par semaine.
 - 17• Modification de la durée hebdomadaire de travail d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe - de 26 heures à 28 heures.
 - 18• Démarche d'évaluation des risques professionnels (document unique) - plan d'action santé sécurité au travail.
- > Information du Conseil Municipal des décisions de Monsieur le Maire prises par délégation,
 > Questions diverses.

Le Maire, **Joël BONNET**

LE CALENDRIER DES TRAVAUX A VENIR

> **Rénovation de la chaussée du boulevard du Belvédère**
 (début 19 octobre)

> **Réfection parking de la salle du temps libre**
 (vacances de Toussaint)

Dans les prochaines semaines

> **Mise en service des toilettes du centre bourg** (accès gratuit)

> **Poursuite de la réfection du réseau d'assainissement** de la rue du Roussillon

> **Début des travaux du complexe tennistique**

> **Rénovation chaussée** avenue Stephenson

ÉLECTIONS RÉGIONALES

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS

Dans quelques semaines, les 6 et 13 décembre, vont se dérouler les élections régionales. Vous allez vous rendre dans votre bureau de vote habituel, si vous étiez déjà à Saint-Pierre-du-Mont ou dans le bureau de vote qui vous a été désigné lors de votre inscription sur les listes électorales de la commune et qui sera indiqué sur votre carte d'électeur.

**Je suis inscrit et après ?**

Derrière ce geste citoyen, votre mairie a dû suivre tout un processus qui a été déterminé par vos députés et sénateurs. Depuis le début de l'année, certains d'entre vous se sont inscrits sur les listes de la commune, nouveaux arrivants ou ayant simplement déménagé à l'intérieur de la commune. Exceptionnellement, pour cette élection, tous les nouveaux inscrits avant le 30 septembre pourront voter.

La Commission de Révision des Listes Électorales composée de 4 membres représentants la préfecture, le tribunal et votre municipalité va vérifier ces listes et statuer sur la radiation de certains inscrits qui ne doivent plus voter dans la commune. A partir de ces informations, une nouvelle liste de tous les électeurs de la commune est établie et validée à nouveau par la commission.

Les listes des électeurs pour chaque bureau de vote sont créées et le service de l'État Civil va imprimer et faire parvenir la carte d'électeur aux nouveaux citoyens de la commune, nouveaux inscrits ou jeunes qui vont voter pour la première fois.

L'organisation des bureaux de vote

Commence alors la 2^{ème} partie, l'organisation matérielle. Vous allez voir apparaître sur 10 sites choisis de la commune les panneaux électoraux qui permettront aux partis politiques d'apposer leurs affiches.

Un bureau de vote, c'est aussi des isolements, une urne des tables mais aussi des citoyens qui vont permettre, tout au long de la journée de vote, d'assurer le bon déroulement du scrutin.

Dans chaque bureau de vote il y a :

- Un président, adjoint au maire qui est le responsable du bon fonctionnement du bureau. Il est chargé d'assurer le calme et la sérénité nécessaire et est garant du bon respect du processus démocratique depuis l'ouverture du bureau jusqu'à la signature des feuilles de résultat.
 - Un secrétaire administratif, employé municipal qui va seconder le président pour la préparation du bureau et l'établissement des Procès-verbaux.
 - Des assesseurs, ces derniers ont des rôles multiples : s'assurer de l'identité de ceux qui pénètrent dans le bureau de vote, « tenir » l'urne, vérifier que chaque personne voulant voter est bien inscrite sur la liste du bureau, tenir le cahier d'émargement, valider avec le secrétaire administratif les procurations... Ces assesseurs sont en premier lieu les conseillers municipaux, les représentants désignés par les différents partis mais aussi des électeurs volontaires de la commune (voir encadré ci-contre).
- À la mairie vous serez accueilli par les membres du service de l'État Civil, qui, outre leur fonction d'accueil, ont en charge le suivi de toute la «vie» de chaque citoyen (naissance, recensement, mariage, décès, carte d'identité, passeport...). Mais nous découvrirons leur rôle dans un prochain numéro.

VOUS POUVEZ PARTICIPER

Si certains d'entre vous souhaitent participer aux opérations de vote, ils seront les bienvenus.

Vous voulez être assesseur ?

Vous devez le signaler à l'accueil de la mairie une quinzaine de jours avant le scrutin avec vos heures de disponibilité.

Vous voulez participer au dépouillement ?

Soit vous le signalez à la mairie de la même façon que pour être assesseurs, soit au président du bureau de vote lorsque vous venez voter. Le dépouillement commence à 18h et dure entre une et deux heures.

Votre présence est non seulement bienvenue mais souhaitée, cela vous permettra en plus de connaître le déroulement du principal processus démocratique de la vie politique, l'expression des citoyens.

Service État Civil :

Accueil du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h.

LE 21^{ÈME} FORUM DES



« Le 21^e Forum des Associations qui s'est déroulé samedi 5 septembre 2015, a connu un taux de fréquentation en nette augmentation par rapport à l'année dernière. Nous estimons qu'un millier de personnes de plus que lors de la dernière édition s'est rendu au COSEC ! Je tiens à remercier vivement toutes les associations présentes pour leur implication durant cette journée d'échange et de partage. »

Nadine Payneau, adjointe en charge de la Vie associative et de la Vie sociale.



LES 55 ASSOCIATIONS PRÉSENTES

A.C.C.A, Alliance, AMV (mal voyant), Anciens combattants, Banque alimentaire, C.A.C.A.O, Crématistes Landais, La Charla Del Moun, Club Taurin, Comité des Fêtes, Détente et loisirs, FCPE, Génération du Marsan, Ligue contre le cancer, Micro Saint-Pierre, Nos enfants vers les enfants du monde, Secours Populaire, Retraités de Saint-Pierre, SPA

Sports/Arts martiaux / Bien-être

Aïkido, Les Archers, Azaaba, Badminton, Basket, Centre de pratique des Landes, Les Dauphins, Dream Landes (Hip Hop), l'équilibre, Football, Gym volontaire, Hand-Ball, Judo, Karaté, Minh Long, Nuktâmanda yoga, Pelote, Tennis, Rugby, Vo Thuat

Danse /Chant/ Musique/ Théâtre/Art/ Cinéma

Amis en scène, Andaluz (Sévilanes), Art Vital, Cinéphilandes, Copines de Azz'art, Country Line Dance 40, Danse pour tous, École de musique, Ensemble vocal Chorian, Gascogne simulation, Gestes et Créations, Salsadishatz, Sentimiento Andaluz, Vidéo Saint-Pierre

Jeux/Loisirs

Fishing Poker, La Seigneurie des 3 rivières (jeux de rôle), Maquette club des Landes, Scrabble

ASSOCIATIONS

DES DÉMONSTRATIONS ET DES ANIMATIONS...

Durant le Forum, la salle Liuto, salle principale du COSEC, a été le théâtre de nombreuses démonstrations de danse : Country, Sévillane, Danse classique, Salsa, Zumba, Hip-Hop, ainsi que d'arts martiaux : Karaté, Aïkido, Judo, laïdo, Viet vo dao ; d'animations sportives : jeux de raquettes et jeux d'adresse, pelote, tir à l'arc, badminton et de disciplines originales et variées : simulation de vol et survol virtuel, initiation au Braille, Poker et technique de massage bien-être.



ZOOM SUR

Le club de scrabble

Un club de scrabble dynamique qui forme des champions

Le club de scrabble de Saint-Pierre-Du-Mont codirigé par Arlette Mahout et Christiane Soudat a récemment suscité l'intérêt de la presse et du public lors du dernier Forum des associations. Une attention provoquée par la faculté du club à former de jeunes champions et des scrabbleurs de tout âge et à figurer régulièrement dans le haut des tableaux des tournois locaux et nationaux.

De jeunes scrabbleurs

Samedi 6 juin a eu lieu à Paris la grande Finale nationale du Concours de Scrabble Scolaire de la FFSC.

C'est à cette occasion que les jeunes Jules Campistrion (10 ans) et Noa Moreau (9 ans), tous deux écoliers à l'école de Saint-Perdon et entraînés au club de Saint-Pierre-du-Mont se sont distingués. Jules et Noa en concurrence avec 30 000 enfants à l'échelle nationale ont atteint la finale nationale en compagnie des 100 meilleurs candidats.

C'est la deuxième année consécutive que le club de Scrabble de Saint-Pierre-du-Mont participe à ce concours scolaire organisé par la fédération française de Scrabble. Après une épreuve de quizz, il y a eu une sélection de 17 enfants dans ces deux écoles.

Dans d'autres districts, des collègues ont également participé. Les élèves ont utilisé la méthode Duplicate. Cette méthode est une variante du jeu de Scrabble qui consiste à jouer une partie seul en tentant à chaque coup de faire le meilleur score possible, selon les lettres sur le chevalet et la configuration de la grille. Le Duplicate est la variante la plus répandue dans les clubs et en compétition en France.

Des inscriptions toute l'année

Fière du résultat de ses poulains Arlette Mahout indique : « Il y a peu de clubs de scrabble dans les Landes. Nous avons été sollicités et nous avons entraîné ces jeunes 3 lundis consécutifs. Nous recommencerons cette opération



à partir de novembre 2015 avec de nouveaux petits élèves. » Si le club de Saint-Pierre-du-Mont s'intéresse à la jeunesse et forme de futurs grands scrabbleurs, il ne néglige pas pour autant ses propres licenciés (18) en participant à de nombreux tournois organisés par la Fédération française de scrabble. Ainsi, le 17 octobre 2015, les + de 60 ans ont participé à un tournoi « Vermeil ». Il y aura 3 phases de championnats d'ici la fin janvier 2016.

Le 9 janvier 2016, un « Simultané Mondial » sera organisé par le Comité d'Aquitaine à la maison du Temps Libre de Saint-Pierre-du-Mont. Ce tournoi est exclusivement réservé aux scrabbleurs licenciés.

La coprésidente Christiane Soudat ajoute :

« Dans la salle dédiée au club de scrabble, à la maison des associations (derrière l'ancienne mairie), nous accueillons les scrabbleurs, les lundis et jeudi de 14 h 15 à 16 h 30. Nous invitons les gens intéressés à venir nous rejoindre quand ils le souhaitent, ils peuvent s'inscrire tout au long de l'année. La licence découverte pour les non-initiés est de 25 euros pour l'année. »

Renseignements : 05 58 75 71 63 et 05 58 75 93 03



VERS UNE ÉVOLUTION DE LA COMPÉTENCE SCOLAIRE

La rentrée scolaire 2015 apporte son lot de nouveautés et de changements notamment par le travail de transfert des missions scolaires, jeunesse et restauration engagé par le Marsan Agglomération et effectif depuis le 1^{er} juillet 2015.

LE TRANSFERT DES COMPÉTENCES SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

« Ce transfert est né de la volonté de donner à chaque enfant du Marsan Agglomération l'accès aux mêmes services. A l'origine, la réflexion vient de la mise en place de la réforme des rythmes éducatifs et des TAP que certaines communes ne savaient pas comment organiser. Au fur et à mesure, la réflexion s'est élargie à tous les domaines qui concernent l'enfant : le scolaire, le périscolaire, l'extrascolaire, la restauration, le Projet EDucatif Territorial (PEDT)... Il s'agit aussi de mutualiser les compétences, les savoir-faire et les besoins. Ainsi les 18 communes ont transféré toutes ces compétences. Désormais, le Marsan agglomération gère tous les bâtiments des écoles et des centres de loisirs, supervise les besoins en restauration, gère le personnel dédié aux écoles... »

Ghislaine Lallau

Adjointe déléguée aux affaires scolaires.

Le Marsan Agglo c'est :

- > 39 écoles
- > 37 cantines
- > 9 accueils de loisirs
- > Au 14/09 : 4719 élèves dans l'agglomération
- > 828 élèves à Saint-Pierre-du-Mont
- > Coût annuel brut moyen d'un élève : 3248€ (hors transport scolaire d'un élève soit environ 700€/an)

REPÈRES POUR LES FAMILLES

CE QUI CHANGE	CE QUI NE CHANGE PAS
<ul style="list-style-type: none">• Le mode de paiement :<ul style="list-style-type: none">- La facturation des services est établie par le Marsan Agglo, les familles recevront donc une facture à en-tête de l'agglo.- Jusqu'à présent le service fonctionnait par prépaiement, depuis la rentrée 2015 on passe à une post-facturation (à échéance du service).• Il n'y aura plus de permanence le samedi au service périscolaire de la mairie• Le service périscolaire porte le nom de « guichet éducation antenne de Saint-Pierre-du-Mont »• Les services périscolaires continueront à effectuer le pointage des enfants.	<ul style="list-style-type: none">• Ce transfert ne change pas le mode de fonctionnement. Votre interlocuteur demeure le même, c'est le guichet éducation (service périscolaire) de la commune.• Les enfants continuent à être encadrés par le personnel qu'ils connaissent dans leur école.• Le processus d'inscription pour la garderie, la cantine, l'aide aux devoirs demeure inchangé.• Chaque commune conserve son mode de fonctionnement pour la cantine.• Les tarifs cantine et garderie restent les mêmes.• TAP : l'organisation ne change pas et ils restent gratuits

UNE LOGIQUE DE TRANSFERT ET UN PROCESSUS DE MUTUALISATION

Comment se prennent les décisions ?

Une commission Éducation a été créée au sein du Marsan Agglomération, présidée par Jean-Marie Esquié, Vice-Président et maire de Campet-Lamolère. Au minimum, un élu par commune (l'adjoint aux affaires scolaires) siège dans cette commission ainsi que d'autres élus communaux, le nombre de représentants dépend de la taille de la commune. Pour Saint-Pierre-du-Mont, il s'agit de Ghislaine Lallau, adjointe déléguée aux Affaires Scolaires, Jean-Marie Bayle, adjoint délégué aux Finances et d'Eric Mezrich, conseiller municipal. Ces élus se retrouvent également dans des groupes de travail sur des thèmes pré-définis : gouvernance, travaux, PEDT, harmonisation.

De plus, Ghislaine Lallau est rapporteur territorial suppléant pour le secteur urbain (Mont-de-Marsan/Saint-Pierre-du-Mont), l'ensemble des rapporteurs se réunit une fois par mois pour établir le bilan et les perspectives des décisions mises en œuvre.

Penser globalement pour mieux agir localement

« Dans un contexte d'évolutions des périmètres communautaires préconisés par la loi NOTRe, c'est une véritable opportunité de porter et de penser l'action publique. La question de fond qui se pose pour un élu communal en tant qu'élu communautaire est premièrement est-ce que le fait de porter cette action publique, cette politique éducative, à l'échelle communautaire a du sens ou pas ? C'est une réflexion conjointe entre communes, intercommunalité, Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), Conseil Départemental et Conseil Régional. Deuxièmement, c'est une vraie opportunité de soutenir un projet éducatif pour les 3-11 ans à l'échelle de la communauté afin de réduire les inégalités entre communes, et porter à l'échelle du secteur urbain une vision et une politique de la ville qui soit plus cohérente. Jusqu'à ce jour chaque commune portait sa propre vision, sa propre action sur le territoire. »

Jean-Marie Esquié

Vice-président du conseil communautaire, en charge de l'éducation et des services associés.

Pour les élus en charge de la réflexion sur cette mutualisation, cette approche présente 3 grands enjeux : un enjeu de cohérence, un enjeu d'efficacité et un enjeu d'efficacé. Il s'agit de penser la politique de façon globale pour mieux agir localement.

Une montée en charge progressive ...

Les élus ont été ambitieux sur le projet (transfert global) tout en conservant de la souplesse au niveau du calendrier. Les étapes sont différentes suivant les thématiques. La montée en charge progressive de la réflexion se cale autour de deux concepts : l'offre de service (capacité d'afficher une offre de service vis-à-vis des administrés) et une relation de service.

Il s'agira de mettre en place une procédure de contractualisation avec les familles autour de cette offre de services. Elles pourront les choisir à la carte, mais chaque partie aura à respecter ses engagements sur la période d'une année scolaire. Ceci permettra de mieux gérer les moyens, de tendre vers l'efficacité, d'éviter les gaspillages, les déperditions, les ruptures de service.



L'harmonisation... On harmonise, mais on n'uniformise pas

L'offre de services (garderie, cantine, centre de loisirs ...) va être harmonisée. Pour tous les services utilisés, le calcul du tarif se fera sur l'année scolaire et le paiement sera mensualisé. A titre d'exemple, pour une utilisation de l'ensemble des services proposés : garderie matin et soir, cantine quotidienne et un mois de centre de loisirs, la mensualité due par les familles pourrait s'élever à 100 euros par mois.

Il ne faudra plus calculer le coût prestation par prestation, mais pour l'ensemble de l'offre qui est faite. Des tarifs forfaitaires en fonction des quotients CNAF seront bien entendu maintenus.

Un projet éducatif territorial concerté

Suivant les situations de chaque commune, le projet éducatif territorial a été pensé en fonction des ressources disponibles et pas seulement des besoins de la population ou des spécificités du territoire. Il s'agit de mettre en place des politiques éducatives cohérentes pour favoriser l'épanouissement des enfants du territoire et pour les aider à devenir des citoyens responsables concernés par leur environnement. C'est aussi une façon de leur donner les moyens d'agir, et de mettre en œuvre des actions en coéducation avec tous les partenaires concernés.

Et l'avenir ?...

À partir de 2016, l'harmonisation va peu à peu s'instaurer et s'échelonna jusqu'à la fin 2020.



LES TAP, UN TEMPS POUR APPRENDRE DIFFÉREMMENT

À Saint-Pierre-du-Mont, dans la plupart des écoles, les TAP se déroulent 4 soirs par semaine et durent 45 minutes. Entre 4 et 7 activités différentes sont proposées tous les jours.

Depuis la rentrée 2014, la municipalité a souhaité faire de ce temps de TAP un moment d'apprentissage complémentaire. Il s'agit d'apporter aux enfants un complément de connaissance, de leur donner accès à des activités qu'ils n'ont pas l'habitude de faire, d'attiser leur curiosité, d'ouvrir leur esprit vers d'autres univers.

Activités artistiques et culturelles, sport, citoyenneté et environnement sont les grandes thématiques des TAP pour les écoles élémentaires saint-pierroises. Pour les écoles maternelles, il y a un peu moins d'ateliers, les enfants sont répartis par groupes de niveau et les thèmes sont imposés.

Les ateliers ne sont pas obligatoires, il existe aussi un temps de jeux libres dans la cour. Mais le temps de TAP n'est pas un temps de garderie.

Depuis un an, chaque équipe périscolaire organise une semaine de découverte des ateliers proposés, ensuite les enfants s'inscrivent aux activités pour 6 semaines. Ils peuvent changer à la période suivante.

Les animateurs qui s'occupent des ateliers sont très impliqués, avec l'envie de transmettre. C'est une grande chance. Ils sont souvent à l'origine des propositions d'activités, en fonction de leur connaissance, de leur passion aussi parfois. Tous sont titulaires d'un diplôme professionnel. C'est important, pour Joël Bonnet, maire de Saint-Pierre-du-Mont, d'avoir des intervenants qualifiés pour encadrer les enfants.

Des découvertes et des échanges

Parmi ces activités, il y a par exemple un atelier citoyenneté. Le groupe débat autour de la convention des droits de l'enfant, et du respect de l'autre.

L'atelier intergénérationnel propose des échanges avec d'autres structures comme l'Ehpad. C'est également le cas de l'atelier sur le handicap où des liens se créent entre les enfants et des pensionnaires d'accueils spécialisés.



Les ateliers cuisine rencontrent un vif succès. Peut-être une vocation de futur chef y naîtra !
L'initiation au jardinage ou à la protection de l'environnement, sensibilise les enfants au monde qui les entoure.

Parents et enfants ont été consultés...

« En juin dernier, par le biais d'un questionnaire, les parents et les enfants ont été consultés sur les TAP. Nous souhaitons connaître leurs avis sur ce qui est mis en place : l'organisation, les activités, les horaires... Le questionnaire révèle une bonne satisfaction globale des sondés, mais permet aussi de voir que des efforts en matière d'information sont encore à faire. Il s'agissait surtout d'avoir des éléments pour améliorer la qualité du service ».

Ghislaine Lallau,
adjointe déléguée aux affaires scolaires.

LES QUESTIONNAIRES

Sur 498 questionnaires adressés aux familles d'élèves en élémentaire, nous avons reçu 195 réponses (soit 39%) et sur 300 diffusés auprès des familles d'élèves en maternelle, 53 réponses (soit 17%).

DU CÔTÉ DES PARENTS



Plus de 96 % des élèves de l'élémentaire sont inscrits aux TAP et 93 % des élèves de maternelle.

Mode d'inscription

Plus de 90% des familles sont satisfaites du mode d'organisation, et 81,4 % sont favorables à l'inscription directe par leur enfant.
Fréquence et horaires : plus de 83% des familles jugent cette organisation bien adaptée.

Type d'activités

Plus de 80% des parents estiment les activités suffisamment variées.

Impact du temps d'activité sur la fatigue et la concentration des enfants

- la fatigue : pas de changement significatif constaté : 63,2% (élémentaire) et 55,8 % (maternelle)
- la concentration : pas de changement flagrant : 50 % (élémentaire) et 55,8 % (maternelle)

Concernant l'accès à l'information sur les activités pratiquées, 65,1% des parents la jugent insuffisante (malgré la présence de panneaux d'affichage), mais 80% d'entre eux sont satisfaits des échanges avec les animateurs.

DU CÔTÉ DES ENFANTS



Depuis la rentrée 2014, les enfants bénéficient d'une semaine de découverte des ateliers et plus de 80 % d'entre eux adhèrent à cette organisation.

95 % des enfants plébiscitent le mode d'inscription.
Leur premier choix est majoritairement respecté : 75 %.

Satisfaction

94,7 % des élèves de l'élémentaire et 83,9 % de ceux de maternelle sont contents de participer aux ateliers TAP.

Plus de 80 % trouvent les activités variées et plébiscitent en 1^{er} lieu les activités artistiques et en 2^e lieu les activités sportives.



Durée des TAP

La majorité des enfants juge le temps d'activités (45 mn) suffisant à 57%.
À noter que les élèves de l'élémentaire, jugent ce temps trop court à 40% et ceux de maternelle trop long à 22,46%.

Enfin, près de 85 % des élèves estiment apprendre de nouvelles choses en participant aux TAP.

LE COMPLEXE DU TENNIS

UN PROJET RÉFLÉCHI, OPTIMISÉ, POLYVALENT ET ÉVOLUTIF

Le complexe tennistique qui se trouvait avenue Camille Claudel va prendre ses quartiers près de la salle multisports, rue Colette Besson. Le lancement prévisionnel des travaux est programmé en octobre 2015, la date prévisionnelle de livraison, en mai 2016.

En concertation avec le service des sports et le bureau de la section tennis du Sporting Club, j'ai décidé de construire un nouveau complexe tennistique sur un terrain à côté du COSEC.

Ce choix différent de celui de mon prédécesseur M. Jullian qui avait retenu le site de Ménasse (pour rappel, il devait être composé d'un court couvert non fermé et de 4 courts extérieurs) a été guidé par 3 raisons essentielles :

- les problèmes de sécurité pour accéder à Ménasse, notamment pour les jeunes sportifs,
- la possibilité d'avoir 2 courts couverts plutôt qu'un,
- compléter sur un même lieu les sports de salle en corrélation avec le projet de réhabilitation du COSEC.

Le complexe tennistique est la 1^{ère} étape de la volonté de l'équipe municipale de promouvoir et de développer le sport de compétition et de loisir sur notre belle commune qui compte désormais presque 2 000 adhérents et licenciés.

Joël Bonnet, Maire de Saint-Pierre-du-Mont

Une opportunité à saisir

Le complexe actuel avenue Camille Claudel (6 courts de plein air) a été créé en 1974.

L'usure progressive des surfaces de jeu, les difficultés rencontrées pour la pratique en salle à certaines périodes de l'année, l'évolution significative du nombre de licenciés ont favorisé l'émergence du projet.

Si ce dernier a d'abord été imaginé dans la zone de Ménasse, pour des raisons de sécurité, d'accessibilité et de facilité de gestion, le site rue Colette Besson a paru, en accord avec les utilisateurs, plus opportun.

Un projet positionné au cœur d'un complexe multisport

Situé à proximité du collège Lubet Barbon, de l'école Frédéric Mistral, du complexe COSEC et de la salle Multisports, l'équipement vient compléter et améliorer l'offre de pratique sportive sur la commune ; l'ensemble des sports de salle étant désormais regroupé à proximité du COSEC ; lequel sera réhabilité très prochainement.



Vue générale du complexe tennistique.

Les acteurs du projet

La municipalité,
Les architectes,
Les bureaux d'études sportifs,
La Fédération Française de Tennis,
Les associations sportives

Un complexe imaginé et créé en lien avec les utilisateurs et services de la ville

Le Sporting club tennis, principal utilisateur, a été associé dès la phase d'opportunité ; les dirigeants ont suivi de façon régulière la construction du projet. La fédération française de tennis par le biais du Comité départemental et la Ligue Côte Basque Béarn Landes fut un partenaire incontournable en permettant de proposer un équipement en totale cohérence avec les recommandations fédérales.

Enfin, les services compétents de la ville (sports, technique, marchés, finances...) ont été pleinement associés à la phase d'étude.

Cette démarche partenariale a permis de proposer un projet répondant aux besoins et aux attentes des utilisateurs tout en tenant compte des différentes contraintes techniques et environnementales.



C'est un projet...

Novateur, dans les choix constructifs et l'utilisation de bâtiment industrialisé.

Économe, en énergie avec l'utilisation de la lumière naturelle et d'éclairage intelligent (technologie LED).

Optimisé, pour la pratique, l'apprentissage et la promotion du tennis notamment grâce à la participation importante en matière de conception de la FFT.

Intégré, de part l'image architecturale en concordance avec l'ensemble du site.

Daniel Authenac
L'Architecte du projet

La composition du complexe

- 2 courts couverts éclairés en résine avec espace spectateurs et terrasse intérieure à l'étage
- 4 courts extérieurs éclairés en béton poreux (dont un permettant le développement d'une école d'arbitrage),
- 1 mur pédagogique,
- 1 espace permettant la pratique du mini tennis,
- 1 espace « détente » engazonné,
- 1 espace accueil / administratif avec vue sur les courts intérieurs et extérieurs,
- 1 bureau associatif, des toilettes et vestiaires,
- 1 infirmerie,
- des locaux de rangement,
- une terrasse extérieure RDC,
- un espace spectateur (tribunes paysagères)
- des espaces de circulation favorisant l'accueil et le déplacement du public
- un parking

L'expertise de David Authenac, l'architecte



« La proximité immédiate du futur projet du COSEC ainsi que la mutualisation des stationnements nous ont tout naturellement fait étudier une image « globale du site » pour en extraire les fondamentaux : forme simple, couleur blanche et utilisation ponctuelle et précise du bois.

Le projet retenu reprend ces aspects fondamentaux pour s'inscrire parfaitement dans la cohérence typologique du « grand site ».

Soucieux d'économiser des mètres carrés de terrain et d'optimiser les surfaces construites nous avons densifié le projet et articulé les différentes fonctions (jeux extérieurs et intérieurs, vestiaires, entraînement, compétition, initiation...) autour du bâtiment accueil, ainsi, chaque élément créé, assure une ou plusieurs fonctions, aucun espace n'est « laissé pour compte ». Les bâtiments « Accueil » et « Vestiaires » sont imbriqués dans le bâtiment terrain couvert, qui lui-même se prolonge en créant une terrasse extérieure abritée propice aux échanges et aux rencontres.

Le traitement des terrains, des circulations, et des zones de vie sont traités avec le même revêtement de sol, pouvant tout autant servir pour l'initiation, l'échauffement, l'animation compétition ou associative...

L'ensemble des aménagements (clôture, accès, terrasse, gradins...) privilégie la visibilité et le confort des spectateurs. »



Vue intérieure du complexe tennistique.

Un équipement évolutif

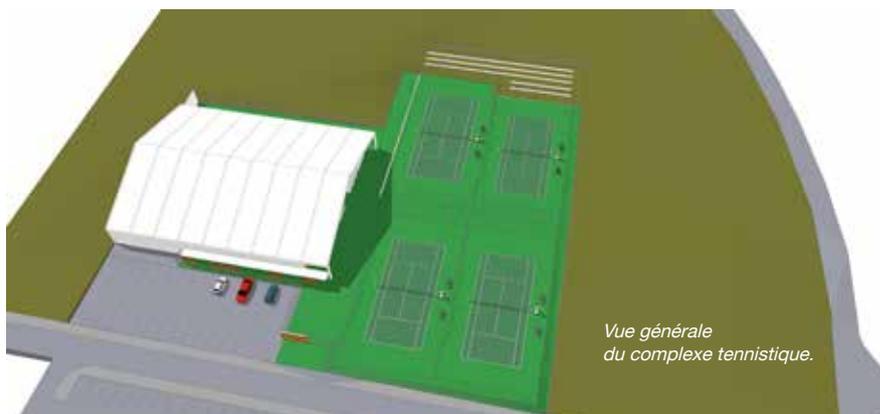
Sa compacité et son implantation permettent d'optimiser l'utilisation du foncier disponible laissant ainsi place au développement d'autres projets et favorisant ainsi l'augmentation des surfaces de jeu de façon cohérente au regard du projet de départ.

Un projet «tous publics»

Le complexe pourra accueillir les compétiteurs, les activités de loisirs et les plus jeunes : les installations proposent différentes formes de pratiques des débutants aux plus aguerris. Les installations seront également mises à disposition des établissements scolaires pendant le temps d'enseignement ainsi qu'à l'occasion des TAP encadrés par les éducateurs du service des sports ; enfin des projets en lien avec les centres de loisirs, l'association du quartier de la Moustey et le service municipal des sports seront mis en place.

Et le skate parc ?

Le skate parc sera conservé dans la première phase du projet puis sera déplacé dans un deuxième temps pour laisser place au parking. Un nouveau skate parc urbain sera intégré à proximité du futur complexe COSEC.



Vue générale du complexe tennistique.

« C'est un outil sportif qui a été pensé et réfléchi avec Madame Hébraud présidente de la ligue de Tennis, ainsi qu'avec Monsieur Lalanne son directeur, Madame Buiche présidente du Sporting Club tennis et son bureau, le service des sports ainsi que tous les services de la ville que je remercie pour leur collaboration et leur travail. Le complexe permettra une pratique du tennis, été comme hiver, qu'il pleuve ou qu'il vente. Ce formidable outil sportif s'inscrit dans le cadre de la politique de la ville et permettra à la fois au club, aux écoles primaires de la commune, au collège Lubet Barbon, à l'IME Saint-Exupéry, au service des sports de la ville ainsi qu'aux accueils de loisirs (AQM et Centre de Loisirs de Ménasse) de pratiquer le Tennis dans d'excellentes conditions. Ce nouvel équipement viendra compléter l'offre de pratique dans la ville aux côtés du COSEC qui fera très prochainement l'objet d'une reconstruction. Longue vie au tennis à Saint-Pierre-du-Mont ! »

Philippe Pallas, adjoint en charge de la jeunesse et des sports.



L'ANALYSE DES INSTANCES SPORTIVES

Eliane Hébraud

Présidente Ligue Côte Basque Béarn Landes de Tennis

« Après les opérations d'envergure de maillage du territoire national dans les années 80' nous arrivons aujourd'hui à une fin de cycle pour les courts de tennis majoritairement réalisés en « béton poreux ». Le club de Saint-Pierre-du-Mont n'échappe pas à cette réalité !

Au travers d'un service équipement efficace, la Ligue CBBL accompagne clubs et municipalités dans l'analyse technique des besoins et les projections futures. Outre l'aspect technique ; l'accompagnement est également financier au travers d'une aide FFT/Ligue. Après quelques mois de réunions instructives et constructives, le projet porté par la municipalité de Saint-Pierre-du-Mont figurera sans nul doute parmi les complexes les plus fonctionnels du département des Landes. Un complexe moderne et un magnifique outil de développement pour le TC Saint-Pierre-du-Mont. »

Mathieu Lalanne,

Directeur Ligue Côte Basque Béarn Landes de Tennis

« Dans un tel projet de délocalisation, méthode et concertation sont des passages obligés. Définition des besoins avec le club résident, échanges avec les services de la Ligue, accompagnement de l'architecte pour la phase d'avant-projet, élaboration des dossiers administratifs...toutes ces étapes ont été scrupuleusement et méthodiquement respectées par les services de la mairie de Saint-Pierre-du-Mont. Vu de l'extérieur ces démarches administratives paraissent interminables mais considérons aussi que ce temps de réflexion est précieux et permet théoriquement d'optimiser l'investissement.

Ce projet structurant devrait permettre au TC Saint-Pierre-du-Mont de revenir sur le devant de la scène du tennis landais... »

Pascale Buiche,

Présidente du Sporting club de tennis

« Le traditionnel tournoi d'août 2015 a rassemblé, cette année, une centaine de compétiteurs, fair-play, convivialité, autour de la bodéga et... un brin de nostalgie... puisqu'il s'agissait de la dernière édition sur le site du cœur de ville. Le projet du nouveau club porté par la présidente Pascale Buiche et son équipe, par Monsieur Le Maire Joël Bonnet et Éliane Hébraud, Présidente de la Ligue CBBL s'inscrit au sein de la rénovation du Cosec. Six courts dont deux en salle, d'un club house et des vestiaires vont voir le jour dans les prochains mois.

Cette aubaine vient couronner les efforts consentis par tous depuis la création du club dans les années 1970 (de la pratique loisir aux séances de perfectionnement, du mini tennis à l'initiation pour adultes, des compétitions par équipe au tournoi interne, des activités scolaires à l'accueil des structures sociales) et cette volonté de restructurer le pôle compétition autour de notre Brevet d'État Marie-Laure Piganiol.

Alors tous à vos raquettes ! »

EXPOSITION DE JEAN-PIERRE

Le sculpteur plasticien Jean-Pierre Latappy, récemment décédé (mars 2015), habitant de Saint-Cricq-Villeneuve, avait un attachement particulier pour la ville de Saint-Pierre-du-Mont et spécialement pour son église et la grande place qui lui fait face.

C'est donc sur ce lieu de culte que seront, sur proposition du conseil municipal, exposées pendant un an, 7 œuvres de l'artiste qui aura marqué grandement la vie culturelle locale.

Entre liberté d'expression et liberté d'interprétation

Une vie consacrée à l'art

Peintre et sculpteur communément qualifié de plasticien, Jean-Pierre Latappy est né à Mont-de-Marsan en 1935, a suivi des études aux Beaux-arts de Bordeaux, puis a poursuivi sa formation à Paris aux Arts Graphiques Met de Penninghen-Jacques d'Andon, aux Métiers d'Arts et à l'Académie Jullian.

Auteur de nombreuses expositions collectives, personnelles et de rétrospectives de 1956 à 2012, il fut également mandaté pour des commandes publiques : affiche de Mont-de-Marsan et slogan de « La ville aux 3 rivières » (1956), sculptures pour différentes villes dans la région, création d'un chemin de croix et d'une sculpture à l'église de Saint-Pierre-Du-Mont, tabernacle à l'église de Bassercles, trophées pour toreros et ganaderos, etc.

Latappy l'artiste

Jean-Pierre Latappy fait partie des quelques artistes du département des Landes auxquels peut être attribué un véritable statut d'artiste. Il fut reconnu dans le milieu artistique, mais est en réalité peu connu du grand public. Définissant lui-même son travail comme : « *ni abstrait ni figuratif, parvenant à m'arracher de la représentation primaire de*

l'objet, du sujet. La notion de temps, espaces informations, font partie de mes motivations. Certains mots étant toujours présents dans mon esprit lorsque je travaille : espaces, interférences, repères, symbiose, osmose, fusions, naïveté, genèse, signes, traces. » En ce qui concerne ses œuvres sculpturales, Jean-Pierre Latappy attachait une grande importance à la liberté d'expression et d'interprétation : « *L'idéal serait en sculpture de travailler en apesanteur. En sculpture, l'espace étant en perpétuelle mouvance de tensions d'oppositions, de dialogues, en fait, le but est la prise de position d'un territoire, y inscrire sa trace, redéfinir l'espace, le dedans, le dehors, son intérieur à soi, suggérer un pouvoir émotif suffisant par quelques lignes et ... désobéir à sa formation, son acquis, pour laisser aller sa pensée, son geste. [...] Me voulant être libre, je me dois de laisser aux regardeurs de mes œuvres, la liberté d'en avoir d'autres significations...et cela m'est arrivé d'être en concordance avec eux. »*



LATAPPY À L'ÉGLISE



7

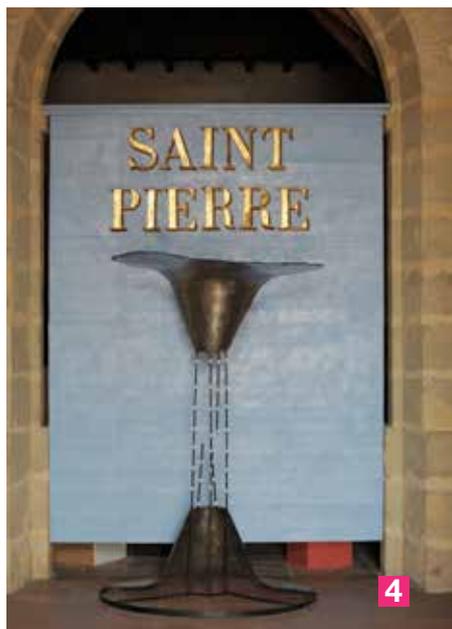
L'interview express

Comment définiriez-vous l'univers et le travail de Jean-Pierre Latappy ?

Un artiste n'est pas forcément très prolifique sur son travail. Pour moi il y a deux aspects dans le travail de Jean-Pierre, la peinture et la sculpture, deux aspects non contradictoires et en même temps un peu différents. Puisque nous nous intéressons ici à la sculpture, je dirais que c'est une approche sensuelle, l'image est un prétexte à travailler la matière, y a une peau, une couleur qui vient habiter l'espace et en plus il y a ce déploiement des formes dans l'objet. Le travail de Jean-Pierre a un aspect très géométrique dans le sens humain du terme, très cérébral, intellectuel d'une certaine manière. Sa sculpture s'inscrit dans un espace naturel. Jean-Pierre voulait qu'il y ait du signe, de la trace. Pour la peinture, il y a un côté beaucoup plus spirituel, méditatif et profond une façon de faire exprimer aux choses ce qu'elles ont au plus profond d'elles.

Michel Guérin

Prêtre à Saint-Pierre-du-Mont
Président de la commission
d'arts sacrés des Landes.



4



3



5

L'EXPOSITION

Les 7 œuvres de Jean-Pierre Latappy sont exposées à l'intérieur (2) et autour (5) de l'église pour une durée d'un an. Cette exposition a débuté au sein de l'exposition « L'art avec l'esprit » organisée à l'occasion des Journées Européennes du patrimoine (19 et 20 septembre), qui a permis de mettre en valeur le travail d'une dizaine d'autres artistes.

« Michel Guérin et moi-même, nous avons accepté la proposition de la mairie de Saint-Pierre-du-Mont de rendre justice au travail de mon mari. C'est un travail un peu compliqué, difficile d'accès. Ces œuvres introduiront un peu de complexité dans un espace complètement naturel. Dans les œuvres de Jean-Pierre, il y a une certaine forme d'écriture, c'est une histoire et une réflexion, c'est de l'intelligence et de la sensibilité, une intention esthétique et spirituelle. »

Claudine Latappy

Épouse de Jean-Pierre Latappy.

1 Mémoire d'arbre – Gemme

Acier corten & Inox

Dimensions (cm) avec socle : Hauteur 160, Largeur 47, Profondeur 32

Dimensions (cm) sans socle : Hauteur 160, Largeur 38, Profondeur 32

2 Mémoire d'arbre – Fracture

Acier corten

Dimensions (cm) avec socle : Hauteur 160, Largeur 45, Profondeur 45

3 Mémoire d'arbre – Sans titre

Acier corten

Dimensions (cm) sans socle : Hauteur 160, Largeur 56, Profondeur 26

4 Sablier Totem

Acier, Inox & Adhésif

Dimensions (cm) sans socle : Hauteur 173, largeur 118, profondeur 173

5 Grand Triangle

Sculpture : Acier peint & socle (Acier corten oxydé)

Dimensions (cm) avec socle : Hauteur 222, Largeur 200, Profondeur 70

Dimensions (cm) sans socle : Hauteur 112, Largeur 200, Profondeur 12

6 Dialogue

Acier corten

Dimensions (cm) avec socle : Hauteur 176, Largeur 250, profondeur 180

7 Sans-titre

Acier corten

Octobre

A PARTIR DU 15 OCTOBRE

Ouverture des inscriptions à l'Aqua Pitchouns (jardin aquatique 3-6 ans) pour la saison 2015/2016, période de janvier à juin 2016.

Renseignements au Service des Sports 05 58 76 49 17



DU 26 AU 30 OCTOBRE

Tournois sportifs Ados

Contact Service des Sports 05 58 76 49 17

Novembre

DIMANCHE 1ER NOVEMBRE

Les séniors promotion de Ligue du Sporting Club Football de Saint-Pierre-du-Mont jouent contre Mauléon, **15h, à la Plaine des Jeux de Menasse.**

SAMEDI 7 NOVEMBRE

Concert d'Yves Jamait, album « Je me souviens », au Pôle Culturel du Marsan

Tout public.

Renseignements à la Boutique Culture au 05 58 76 18 74

MERCREDI 11 NOVEMBRE

Cérémonie de l'Armistice de 1918. La cérémonie aura lieu au Square Jean Moulin, parc en face de l'Église.

DU 23 AU 27 NOVEMBRE

Exposition organisée par l'Association Nationale des Visiteurs de Prisonniers des Landes au Forum des Loisirs et de la Culture, square J. Moulin. Œuvres réalisées par les détenus du Centre Pénitentiaire de Mont de Marsan. L'événement sera clôturé par une pièce de théâtre le 27 novembre.

Plus d'informations : Forum des Loisirs et de la Culture au 05 58 06 90 96



VENDREDI 18 DÉCEMBRE

Aldebert Enfantilages 2

[Concert familial]

Jeune public.

A 19h30, Pôle Culturel du Marsan.

Concours de peinture

Exposition du 10 au 25 mars 2016

Hall du Pôle Culturel du Marsan

Remise des Prix le 25 mars 2016 à 18h au Pôle Culturel du Marsan. Date de dépôt des tableaux du 29 février au 4 mars 2016 au Forum de la culture et des loisirs (du lundi au vendredi matin, 9h à 12h et 13h à 18h). Deux catégories : Adolescents (12-17 ans) & Adultes (+ de 17 ans). Concours non ouvert aux professionnels. Règlement sur le site www.saintpierredumont.fr rubrique « agenda ».

Plus d'informations : 05 58 06 90 96

forumstpierre@wanadoo.fr

l'agenda

CINÉMA • THÉÂTRE • SPORT • ASSOCIATION • CONFÉRENCE • CONCERT • MUSIQUE • FÊTE

SAMEDI 19 DÉCEMBRE

Concert de Noël, par l'école de Musique IDEM de Saint-Pierre-du-Mont

A 10h au Pôle Culturel du Marsan.

DIMANCHE 20 DÉCEMBRE

Le sporting club football de Saint-Pierre-du-Mont reçoit Izon Vayres FC (équipe 2)

A 15h à la Plaine des Jeux de Menasse.

Renseignements supplémentaires auprès du secrétariat du Sporting 05 58 75 31 07 poste 121

Concours de nouvelles

Du 4 août au 14 décembre 2015

Remise des Prix le 25 mars 2016 au Pôle Culturel du Marsan. Date limite d'envoi le 14 décembre 2015 par courrier à : Forum de la Culture et des Loisirs, square Jean Moulin 40280 Saint-Pierre-du-Mont, ou par e-mail à l'adresse suivante : forumstpierre@wanadoo.fr

Plus d'informations :

05 58 06 90 96

forumstpierre@wanadoo.fr

JEUDI 12 NOVEMBRE

« Attrape-moi ! », spectacle de cirque par la Compagnie Flip Fabrique.

Au Pôle Culturel du Marsan à 20h30, tout public.

JEUDI 19 NOVEMBRE

Danse Classique, « Giselle », par le Yacobson Ballet de St Petersburg.

Tout public. Au Pôle Culturel du Marsan à 20h30.

DIMANCHE 22 NOVEMBRE

Le sporting club Saint-Pierre-du-Mont reçoit Audenge E.S. **15h, Plaine des Jeux de Menasse.**

Renseignements : secrétariat du Sporting Club Omnisports 05 58 75 31 07 poste 121

JEUDI 26 NOVEMBRE

Championnat national d'Air Cross Country - 350 compétiteurs.

Base de Loisirs du Marsan

Décembre

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

Noël de la commune

« Le Père Noël a disparu » [Théâtre] par la compagnie « Le soleil dans la nuit ».

A 15h au Pôle Culturel du Marsan.

DU VENDREDI 18 DÉCEMBRE

AU LUNDI 4 JANVIER 2016

Fermeture annuelle (vidange) du bassin couvert municipal.

Les ateliers de lecture "Coup de pouce"

Les élèves des écoles des groupes scolaires Biarnès et Frédéric Mistral de Saint-Pierre-Du-Mont ont participé cette année à des clubs de lecture Coup de pouce clé. Neuf enfants ont bénéficié de cette aide à l'apprentissage, dans le cadre du "Programme de réussite éducative".

MAJORITÉ MUNICIPALE UN NOUVEAU SOUFFLE

Nous travaillons, nous communiquons.

Avec la participation active des agents municipaux, nous communiquons sur les actions réalisées dans la commune et nous pouvons vous assurer que cette cadence trimestrielle du journal sera tenue.

Les sujets abordés dans « Au cœur de Saint Pierre » seront toujours en accord avec l'actualité de Saint-Pierre-du-Mont.

L'immobilisme est oublié, vos conseillers municipaux veulent aller de l'avant. Les nouveaux tennis deviennent une réalité, les sculptures de Jean-Pierre Latappy ornent pour quelque temps le cœur de ville.

D'autres travaux sont en chantier et vous les découvrirez petit à petit. L'effort fait pour rendre la commune accessible aux handicapés en est un exemple.

Egalement dans nos priorités : constituer une réserve foncière nécessaire à la réalisation de logements conventionnés. Cette démarche vise non seulement à rattraper le temps perdu en ce qui concerne les acquisitions foncières, mais aussi à opérer une gestion proactive pour minimiser les pénalités. En effet, si le retard n'est pas contenu, une partie du budget de la commune devra être dédiée au remboursement de ces pénalités.

Le transport, la voirie, les écoles, le tourisme, le développement économique, la culture et l'accessibilité sont de la responsabilité du Marsan Agglomération, mais, là aussi, vos représentants sont présents pour que la voix de Saint Pierre soit entendue et écoutée. Le Nouveau Souffle est toujours d'actualité et les promesses se concrétisent.

L'équipe municipale

ENSEMBLE PRÉPARONS L'AVENIR

Des promesses qui n'engagent que ceux qui y croient.

En tant qu'élus au service de notre ville nous voulons aborder un sujet essentiel, celui de l'Ecole.

Le 1^{er} juillet, les compétences scolaires, périscolaires, centre de loisirs et restauration scolaire ont été transférées à la Communauté d'Agglomération du Marsan.

Selon le Maire, ce transfert doit normalement préserver les services offerts aux enfants sans augmentation des tarifs tout en réalisant des économies.

Or, l'argumentaire du Maire et de son adjointe aux écoles ne permet de dégager aucune perspective concrète en terme de services rendus par rapport à l'existant sur la commune.

De plus, lors de la dernière commission en charge des affaires scolaires du 7 septembre dernier à l'Agglomération, un projet d'harmonisation des tarifs sur le Marsan prévoit une augmentation du prix de la cantine jusqu'à 4,15 € à compter de la rentrée prochaine.

Aujourd'hui la cantine coûte au primaire 2,55 €. Cette potentielle augmentation va non seulement à l'encontre des promesses du Maire, mais est surtout inacceptable !

Un autre sujet nous préoccupe, celui des travaux et des aménagements nécessaires dans les écoles.

Jusqu'à présent, la municipalité priorisait les investissements scolaires mais qu'en est-il désormais avec des décisions prises à l'Agglomération ?

Parce que l'Ecole doit rester un lieu d'Égalité et de Réussite pour tous, nous poursuivons notre travail dans l'intérêt des Saint-Pierrois et nous nous opposerons à toute augmentation des tarifs.

Dans la continuité de notre engagement pour Saint-Pierre-du-Mont, nous restons à votre disposition pour relayer vos projets au sein du Conseil Municipal.

L'avenir se prépare dès maintenant !
Saint-Pierre-du-Mont, ensemble préparons l'avenir.

Eric MEZRICH, Maryline ROUSSEAU,
Patricia BEAUMONT, Julien PARIS,
Marie-Christine BERNADIE et
Alexandre ARRIEU.

SAINT PIERRE DU MONT AUTREMENT

Le transfert des compétences scolaires, périscolaires et extrascolaires à Marsan Agglomération.

Depuis le 19^{ème} siècle et notamment depuis le Loi Guizot du 29 juin 1833 précisant que « les communes ont la charge des écoles primaires qu'elles ont obligation de créer et d'entretenir », l'école était au cœur de la vie municipale et il s'exerçait, sur ce service public, une gestion de proximité indispensable à un fonctionnement efficace.

Depuis le 1^{er} juillet 2015, le transfert de la compétence scolaire, périscolaire et extrascolaire- ainsi que du personnel municipal affecté à ces services- est effectif et soulève quelques réflexions et questionnements.

Certes la mutualisation des charges financières aura pour conséquence une réduction des coûts. Mais il reste tout de même légitime de s'interroger sur le maintien de certaines pratiques jusqu'ici appliquées dans les écoles Saint Pierroises notamment celle de la gratuité des fournitures scolaires.

Par ailleurs, qu'en est-il du projet éducatif pour les enfants ? Il nous semble qu'il aurait été souhaitable, en amont de ce transfert, de mener une réflexion sur l'élaboration d'un PEDT communautaire (Projet Educatif territorial) de la petite enfance à la jeunesse en y associant tous les acteurs concernés du territoire : enseignants, parents d'élèves, animateurs, agents communaux et partenaires de l'école. L'objectif de ce PEDT doit être de mobiliser toutes les ressources du territoire afin d'offrir à chaque jeune un parcours éducatif cohérent et de qualité assurant la complémentarité des temps éducatifs.

Nous resterons vigilants pour que ce transfert de compétences ne soit pas uniquement guidé par des considérations purement budgétaires mais constitue un véritable progrès, un outil visant à améliorer l'existant ou à créer de nouveaux services en veillant toujours à ce que l'enfant reste au centre du système éducatif.

Saint-Pierre autrement



La Sainte Fleur

Benoît Saint-Amand, fleuriste Saint-Pierrois et meilleur ouvrier de France, a organisé jeudi 1^{er} et vendredi 2 octobre, un stage de décoration florale pour la célébration de Sainte-Fleur. À cette occasion un grand décor floral a été édifié à l'église. Retour en images sur cet événement.



Benoît Saint-Amand, est formateur international de la fédération des fleuristes. Cette session de formation d'artisans et de salariés fleuristes initiée par l'association Floriform, a permis aux stagiaires de réaliser un décor spectaculaire à l'église avec plus de 30 variétés de fleurs.

